

COMMUNE de VIENNE EN VAL



Les artistes de Noël

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 26 JANVIER 2018

Tous les conseillers municipaux sont présents à l'exception de :

Mme Marielle PEYRE a donné pouvoir à Mme Astrid DUMOULIN

Secrétaire de séance : M. Pascal SEMONSUT

- RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS Page 2

- DÉLIBÉRATIONS Page 3

- INFORMATIONS GÉNÉRALES Page 5

- VIE PRATIQUE Page 7

Pour tous contacts : 02.38.58.81.23 ou lemairedenvienneenval@wanadoo.fr

RELEVÉ DE DÉLIBÉRATIONS

FINANCES

Le Conseil Municipal :

- décide d'octroyer la somme de 200 € pour valoriser la participation de jeunes viennois au 4L Trophy
- approuve les nouveaux tarifs photocopies applicables jusqu'en 2020
- autorise Mme le Maire à solliciter des subventions auprès de l'Etat, du Département et de la Région dans le cadre de la rénovation de l'ancienne poste
- autorise Mme le Maire à solliciter des subventions auprès de l'Agence de l'Eau pour la réalisation de diagnostics sur les réseaux eau-assainissement-eaux pluviales

TRAVAUX - URBANISME - ENERGIE - EAU - ASSAINISSEMENT

Le Conseil municipal :

- approuve la rétrocession de l'impasse du Clos de Bellevue
- décide d'adhérer au groupement de commandes permettant le curage de fossés et des arasements de talus

Prochain conseil municipal : le 16 mars 2018

Madame Odile DURAND, Maire demande à ce qu'un point concernant la participation de la commune au groupement de commande pour des diagnostics réseaux soit ajouté à l'ordre du jour. Le Conseil municipal accepte à l'unanimité l'inscription de ce point.

Mme Odile DURAND, Maire, rappelle l'ordre du jour.

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 13/12/2017

Le procès-verbal de la séance du 13 décembre est adopté à l'unanimité.

DELIBERATIONS

FINANCES

Subvention 4L Trophy

Mme Odile DURAND, Maire, explique que deux jeunes viennois sollicitent une subvention de la part de la commune pour préparer le 4L Trophy qui se déroulera en février 2018. Cet évènement est un rallye raid sur les pistes marocaines organisé pour les étudiants dans un esprit de solidarité et permet, notamment, d'acheminer des denrées alimentaires non-périssables, des manuels et fournitures scolaires aux organisations humanitaires sur place. Il est proposé au Conseil Municipal de participer financièrement au projet.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'octroyer la somme de 200 € pour valoriser la participation de jeunes viennois au 4L Trophy

Tarifs photocopies - Associations et Public

Mme Odile DURAND, Maire, propose les tarifs suivants pour l'utilisation de la photocopieuse et la plastifieuse de la mairie, et ce, pour les trois années à venir. Ces tarifs ont été réactualisés pour prendre en compte l'évolution du coût d'utilisation de la photocopieuse (location, entretien...).

Les tarifs « Associations » avaient été revus en 2015 pour les années 2015 - 2016 - 2017.

Les tarifs « Public » n'avaient pas été revus depuis 2009.

	TARIFS ASSOCIATIONS	2017	2018	2019	2020
NB	A4 recto	0.05	0.06	0.06	0.06
NB	A4 recto verso	0.10	0.12	0.12	0.12
NB	A3 recto	0.10	0.12	0.12	0.12
NB	A3 recto verso	0.20	0.24	0.24	0.24
	Plastification A4	0.60	0.65	0.65	0.65
	Plastification A3	1.20	1.25	1.25	1.25
Couleur	A4 recto	0.12	0.14	0.14	0.14
Couleur	A4 recto verso	0.24	0.28	0.28	0.28
Couleur	A3 recto	0.24	0.28	0.28	0.28
Couleur	A3 recto verso	0.48	0.56	0.56	0.56

	TARIFS PUBLIC	2017	2018	2019	2020
NB	A4 recto	0.20	0.25	0.25	0.25
NB	A4 recto verso	0.30	0.38	0.38	0.38
NB	A3 recto	0.40	0.50	0.50	0.50
NB	A3 recto verso	0.60	0.75	0.75	0.75
	Plastification A4				
	Plastification A3				
Couleur	A4 recto	0.54	0.60	0.60	0.60
Couleur	A4 recto verso	1.08	1.20	1.20	1.20
Couleur	A3 recto	1.08	1.20	1.20	1.20
Couleur	A3 recto verso	2.16	2.40	2.40	2.40

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, les nouveaux tarifs photocopies applicables jusqu'en 2020

Demandes de subventions auprès de l'Etat, du Département et de la Région pour la rénovation du bâtiment de l'ancienne poste

Mme Odile DURAND, Maire, explique que, dans le cadre du projet de rénovation de l'ancienne poste, dont les travaux débuteraient courant 2018, il est nécessaire que le Conseil Municipal l'autorise à demander des subventions.

Le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, Mme le Maire à solliciter des subventions auprès de l'Etat, du Département et de la Région dans le cadre de la rénovation de l'ancienne poste

Demandes de subventions auprès de l'Agence de l'Eau pour la réalisation de diagnostics sur les réseaux d'eau, d'assainissement et d'eaux pluviales

M. Dominique LELAY, Adjoint au Maire, explique que, dans le cadre des inscriptions budgétaires concernant les travaux sur les réseaux d'eau, d'assainissement et d'eau pluviale, et en vue du transfert de compétences à l'intercommunalité, il est nécessaire d'établir un diagnostic des réseaux. Afin d'établir des demandes de subventions auprès de l'Agence de l'eau, il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser le Maire à solliciter celles-ci au taux maximal.

Le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, Mme le Maire à solliciter des subventions auprès de l'Agence de l'Eau pour la réalisation de diagnostics sur les réseaux eau-assainissement-eaux pluviales

TRAVAUX – URBANISME – ENERGIE – EAU – ASSAINISSEMENT

Clos de Bellevue – rétrocession de la voirie à la commune

Début 2017, le conseil municipal s'est prononcé sur un refus de rétrocession des voiries de l'impasse du Clos de Bellevue en raison de leur état vieillissant.

Aujourd'hui, les travaux de remise en état ont été réalisés et, après constatation sur place, sont conformes à la demande faite par la commune au Syndic du lotissement.

Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, la rétrocession de l'impasse du Clos de Bellevue

Groupement de commandes – curage des fossés et arasements de talus

Un groupement de commandes de la Communauté de Communes des Loges permet de bénéficier d'interventions telles que des arasements de talus et des curages de fossés pour les voiries intercommunales et communales, et ce, à moindre coût. Mme le Maire propose d'adhérer à ce groupement.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'adhérer au groupement de commandes permettant le curage de fossés et des arasements de talus

INFORMATIONS GENERALES

Label « Qualité Club Sport Santé »

La commune tient à féliciter l'ASV Gym de Vienne-en-Val qui a récemment reçu de la part de la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire le label « QUALITE CLUB SPORT SANTE » qui récompense le fonctionnement associatif, le respect des règles administratives et juridiques et les initiatives prises en faveur de l'accessibilité à des pratiques physiques régulières et de qualité.

Animation de Noël

Notre salle des fêtes a résonné des rires et des éclats de voix des enfants. Après avoir écouté Les Fabulinettes, petits et grands ont pu jouer et se restaurer. En fin d'après-midi, les résultats tant attendus du concours de dessins ont été proclamés. Près de soixante-dix dessins ont été reçus et la commission Noël a eu de nouveau beaucoup de mal à départager les vainqueurs. Tous les enfants méritent d'être chaleureusement félicités.

Les gagnants sont : Laly Godignon, Cristina Dias et Alphan Cimar (3/4 ans) ; Axel Léau, Solène David et Noé Huguet (5/6 ans) ; Nathan Godignon, Agathe Bedouet et Lucas Figueiredo Montigny (7/8 ans) ; Anouk Durand, Carla Cottet Chaligné et Donna Siong (9/11 ans).

A remercier également, tous les bénévoles qui ont œuvré, sans ménager ni leur temps ni leurs efforts, pour enrichir notre commune de décorations et de lumières. Il est d'autant plus dommage que des personnes, dont l'irrespect n'a d'égal que la bêtise, n'aient rien trouvé de mieux que de vandaliser nombre de décorations, à commencer par le superbe calendrier de l'avent.

Soirée de lancement de la saison 2018 de l'abonnement Arts & Savoirs

Le 13 janvier a eu lieu la soirée de lancement de la saison 2018 de l'abonnement Arts & Savoirs. Après la présentation des différentes manifestations proposées entre février et novembre 2018, le public, venu en très grand nombre, a été emporté dans l'univers du swing, du jazz et du rock par le groupe Sunday Morning At The Garage. Un moment mémorable !

Les personnes qui le souhaitent peuvent souscrire un abonnement Arts & Savoirs en se rendant sur le site de la commune (documents téléchargeables sur <http://www.vienne-en-val.fr/maison-de>).



Disparition de Mme Pelletier

Nous vous informons que le corps de Madame Brigitte Pelletier a été retrouvé. Ses obsèques ont eu lieu le jeudi 1^{er} février. Nous adressons nos sincères condoléances à sa famille et l'assurons de notre soutien.

VIE PRATIQUE

Ramassage des ordures ménagères

Les jours de ramassage de vos ordures ménagères changent à Vienne-en-Val. A compter du 5 février 2018, la collecte se fera **les lundis après-midi** au lieu des vendredis après-midi. Vos bacs devront être sortis à 12h00 au plus tard.

Fermeture de l'accès habituel du cimetière

Le portail du cimetière sera fermé, conformément à la réglementation en vigueur, à partir du 1^{er} février 2018. L'accès se fera dorénavant par le portillon automatique en appuyant sur le bouton poussoir, et ce, pendant les heures d'ouverture du cimetière tous les jours de 7 h à 21 h.

Défibrillateurs sur la commune

L'action « défibrillateurs » organisée à l'initiative d'un habitant de la commune a permis l'achat de deux matériels. L'un d'eux sera fixe et installé dans la salle des fêtes, lieu le plus fréquenté tant par les associations, l'école que lors des grandes manifestations (St Valentin, 1^{er} mai, vide-greniers...). Le second sera mobile. La mallette le contenant sera disponible en mairie et pourra être mise à disposition des associations pour leurs manifestations. Nous remercions les personnes à l'origine de cette initiative ainsi que les donateurs.

Des formations à l'utilisation de ces matériels seront organisées pour les donateurs les 17-24/02 et 3/03.

Calendrier des manifestations

MARS

Dimanche 18	Course XC UFOLEP	ASV VTT	
Lundi 19	Commémoration Guerre d'Algérie	FNACA	Vienne-en-Val
Samedi 24	Animation	Le Temps de Lire	Centre Culturel
Samedi 24	Carnaval	Les Kids Viennois	Salle des Fêtes
Dimanche 25	Audition	Espérance Musicale	Centre Culturel
Samedi 31	Abonnement culturel	Municipalité	Centre Culturel

La séance est levée à 21h30

A Vienne-en-Val, le 29 janvier 2018

Le Maire,
Odile DURAND